

1. Transmission à Mme la Maire des questions et remarques recueillies par notre association à la suite de la réunion publique du 19 juillet dernier

De : Alain CABOS <alain.cabos@wanadoo.fr>

Date : samedi 30 juillet 2022 à 23:47

À : Annaïg LE JOSSIC <annaig.le-jossic@saintpairsurmer.fr>

Objet : UAASP / Projet de modernisation de la Place Maurice Marland



Saint-Pair-sur-Mer, le 30 juillet 2022

Concerne : Le Projet de modernisation de la Place Maurice Marland
élaboré par le Cabinet DCI Environnement

Madame la Maire, bonsoir,

Nous étions quelques-uns à avoir été présents lors de la présentation du Projet d'aménagement de la Place Maurice Marland élaboré par votre Conseil, tant à la réunion du Cotech dont notre association fait partie que lors de la réunion publique du 19 juillet dernier.

Depuis, nous avons recueilli un certain nombre de questions et de suggestions de plusieurs participants à la réunion publique.

Les prendre en compte **avant** le bouclage de ce projet nous est apparu nécessaire.

C'est la raison pour laquelle, sans plus attendre - compte-tenu de l'urgence à finaliser pour pouvoir lancer les appels d'offres - nous vous les communiquons. Et, en même temps, nous nous tournons vers nos adhérents et vers les personnes ayant répondu à nos enquêtes pour qu'ils/elles s'expriment si possible à temps !

Fidèles à l'esprit de co-construction qui nous anime, nous sommes prêts - si cela est encore possible - à rencontrer votre Conseil dans les jours qui viennent. Si besoin, nous sommes disposés à nous déplacer à son bureau le plus proche.

Veuillez agréer, Madame la Maire, l'expression de notre considération distinguée,

Alain CABOS
Président de l'association

En pièce jointe : les questions et les suggestions que nous avons sélectionnées et recueillies à ce jour

2. Réponse apportée à cet e-mail de Mme la Maire par l'intermédiaire du DGS :

De : DGS St Pair sur Mer <dgs@saintpairsurmer.fr>
Date : jeudi 11 août 2022 à 16:38
À : Alain CABOS <alain.cabos@wanadoo.fr>
Cc : Annaig LE JOSSIC <annaig.le-jossic@saintpairsurmer.fr>, 'Lucie BOSSARD' <commandepublique@saintpairsurmer.fr>
Objet : UAASP / Projet de modernisation de la Place Maurice Marland

Bonjour M Cabos,

Mme la maire m'a bien transmis vos observations et m'a chargé de vous répondre.

Le cabinet DCI a donc été saisi par Mme la maire de vos remarques, sans tarder. La réponse de celui-ci est la suivante : « revoir le projet pour les stationnements et pour supprimer l'aire de jeux, et planter un 'îlot de fraîcheur' en lieu et place des jeux n'est pas possible au stade de nos études ».

Bien cordialement

Philippe COLLET
DGS

3. Réponse apportée à cet e-mail par Alain Cabos

De : Alain CABOS <alain.cabos@wanadoo.fr>
Date : vendredi 12 août 2022 à 09:52
À : DGS St Pair sur Mer <dgs@saintpairsurmer.fr>
Cc : Annaig LE JOSSIC <annaig.le-jossic@saintpairsurmer.fr>, 'Lucie BOSSARD' <commandepublique@saintpairsurmer.fr>
Objet : Re: UAASP / Projet de modernisation de la Place Maurice Marland

Bonjour,

Je vous remercie d'être revenu vers nous.

Trois remarques :

1/

Concernant les places de parking, il y a deux aspects :

Le 1^{er}

A trait aux parkings sur la Place Maurice Marland elle-même.
Ne pas s'interdire de pousser la réflexion et des options très attractives pourraient se faire jour !

Le 2^{ème}

Le stationnement au centre-ville de Saint-Pair :
Une réflexion intéressante avait été menée avec des élues/élus sur l'ensemble des places de parking du centre-ville. La finaliser et ensuite communiquer et on devrait décompresser les incompréhensions et tensions actuelles

2/

Imaginer une seconde de "supprimer l'aire de jeux et planter un « îlot de fraîcheur » en lieu et place des jeux" ?

A l'évidence, comme vous pourrez le noter, ces suggestions-là n'ont pas été rapportées dans la synthèse que nous avons communiquée à Madame la Maire.

Or, celles que nous avons rapportées mériteraient, à l'évidence, une toute autre réponse qu'une déformation radicale conduisant à une fin de non-recevoir.

Pourquoi ne pas prendre le temps d'une concertation constructive quand il est encore temps ?

3/

D'autres questions et suggestions ont été rapportées dans le document remis à Madame la Maire

Vous n'en faites pas mention.

En première conclusion :

Nous inscrivons nos démarches dans le cadre fixé par Madame la Maire et ses adjoints où ce qui est central – pour elle et ses adjoints - c'est la **concertation**.

Sachant, d'expérience, la complexité du passage à l'application en matière de concertation, j'avais suggéré à Madame la Maire en septembre 2020 de mettre au point ensemble (élues/élus et associations concernées) **un cadre** (charte, règles du jeu, moyens).

Nous restons à sa disposition.

Dans l'attente,

Veillez agréer, Monsieur le DGS, l'assurance notre considération distinguée

Alain CABOS
Président « Un Avenir Avec les Saint-Pairais »
alain.cabos@wanadoo.fr
06 98 03 38 32